# Accès à une alimentation de qualité : un enjeu de santé publique et de droits

C’est dorénavant un fait bien établi : l’alimentation est un facteur clé d’une bonne santé. La Fédération se mobilise pour un accès digne à une alimentation saine et durable, un enjeu qui dépasse aujourd’hui le seul cadre national et appelle une action renforcée à l’échelle européenne.

L’alimentation joue un rôle déterminant dans la prévention, en tant que facteur de risque modifiable du diabète de type 2. Elle occupe à ce titre une place ambivalente : lorsqu’elle est saine, équilibrée et accessible, elle constitue un véritable levier de santé, pouvant contribuer à prévenir ou mieux vivre avec la maladie ; à l’inverse, lorsqu’elle est déséquilibrée, ultratransformée ou contrainte par des facteurs économiques, elle s’inscrit dans une trajectoire de risque et peut favoriser, à terme, le développement de la maladie ou de ses complications.

## Des engagements concrets pour transformer notre environnement alimentaire

Ces dernières années, la Fédération s’est fortement mobilisée pour faire évoluer les politiques publiques et l’environnement alimentaire, à travers plusieurs actions structurantes (non exhaustif) :

- Notre plaidoyer pour encadrer la publicité en faveur des produits alimentaires malsains, notamment ceux destinés aux enfants, afin de limiter l’exposition à des messages contraires aux recommandations de santé publique ;
- Le rapport L’injuste prix de notre alimentation, mené en collaboration avec le Secours Catholique, le Réseau CIVAM et Solidarité Paysans, qui met en lumière les inégalités d’accès à une alimentation de qualité et leur impact sur la santé ;
- Notre engagement dans la charte alimentaire de l’ARCOM, visant à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé dans les programmes audiovisuels, les contenus numériques et les communications commerciales ;
- La campagne interassociative sur les promotions dans les grandes surfaces, qui dénonce la prédominance des promotions sur les produits les moins favorables à la santé et appelle à rééquilibrer les incitations à l’achat.

Toutes ces actions sont guidées par une conviction : **les choix alimentaires ne relèvent pas uniquement de la responsabilité individuelle. Ils sont très largement influencés par l’environnement économique, social et commercial dans lequel évoluent les personnes.** C’est pourquoi une mobilisation collective est nécessaire pour transformer cet environnement et garantir à toutes et tous un accès effectif à une alimentation de qualité.

## Porter ce combat au-delà du cadre national

Si l’interpellation des pouvoirs publics au niveau national est indispensable, elle ne peut être suffisante. Les politiques qui structurent notre système alimentaire, qu’il s’agisse d’agriculture, de commerce, de régulation des marchés ou de protection des consommateurs, se décident en grande partie à l’échelle européenne. Faire évoluer le cadre européen pour garantir un accès effectif à une alimentation saine, durable et adaptée pour toutes et tous devient alors essentiel.

## Une mobilisation européenne autour du droit à l’alimentation

Dans ce contexte, une initiative citoyenne européenne (ICE) sur le droit à l'alimentation a été lancée par la structure Good Food for all - Europe, qui coordonne l'action au niveau européen. Le Collectif Nourrir est le point focal de la campagne en France.

L'initiative citoyenne européenne est un outil de démocratie participative créé par l'Union européenne pour permettre aux citoyens d'influencer directement l'agenda politique européen, en proposant de nouvelles lois ou en modifiant des lois existantes (règlements ou directives européennes). Il s'agit d'une **pétition à l'échelle européenne**, organisée sur une plateforme officielle en ligne.

Son objectif est clair : intégrer et rendre pleinement opérationnel le droit à l'alimentation dans le cadre juridique de l'Union européenne.

# Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ?

Le droit à l'alimentation se définit comme *« le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante »*. La nourriture doit donc être :

- **Disponible :** produite en quantité suffisante ;
- **Accessible** physiquement et financièrement ;
- **Adéquate** sur le plan sanitaire, nutritionnel et culturel ;
- **Durable** socialement, écologiquement et économiquement.

Cette initiative porte des demandes transversales, qui concernent un large éventail de politiques publiques européennes. Elle vise notamment à :

- Mieux intégrer le droit à l'alimentation dans les politiques agricoles et alimentaires ;
- Lutter contre les inégalités d'accès à une alimentation de qualité ;
- Renforcer la cohérence entre les politiques de santé, de consommation, d'environnement et de commerce ;
- Garantir à chaque citoyen un accès digne à une alimentation suffisante, saine et adaptée.

L'objectif ? **Obtenir au moins 1 million de signatures en Europe en 1 an (dont près de 59 000 en France)** , pour obliger la Commission Européenne à examiner cette initiative citoyenne européenne et y répondre.

# La Fédération rejoint le collectif de l'ICE

Dans la continuité de ses engagements, la **Fédération Française des Diabétiques a choisi de rejoindre ce collectif européen**. Ce choix traduit notre volonté de porter, à une échelle plus large, les besoins des personnes vivant avec un diabète et de contribuer à faire du droit à l'alimentation une réalité concrète. Il s'inscrit dans une démarche cohérente : agir à la racine des déterminants de santé et transformer durablement les environnements alimentaires.

En rejoignant cette mobilisation, nous réaffirmons que garantir le droit à l'alimentation, c'est agir simultanément pour la santé, la prévention des maladies chroniques et la réduction des inégalités.

Si vous souhaitez vous aussi rejoindre le mouvement et signer la pétition, rendez-vous à ce lien : https://eci.ec.europa.eu/053/public?lg=fr&form=fr